



COMMUNIQUE DE PRESSE

Paris, le mercredi 22 juin 2022

Deux projets de règlements européens sur la « protection de la Nature » :

Attention à l'élaboration de trajectoires insoutenables !

La Commission européenne vient d'adopter deux projets de règlements : le premier sur « l'utilisation durable des pesticides », le second dédié à la « Restauration de la Nature ».

La FNSEA et Jeunes Agriculteurs saluent la volonté d'harmonisation des cadres européens en matière de transition agroécologique, afin de limiter les distorsions de concurrence. L'adoption de ces règlements doit y contribuer. C'est d'autant plus nécessaire que les agriculteurs français sont soumis à des règles souvent plus strictes que dans les autres Etats membres à force de surtranspositions.

Au-delà de la réglementation, la FNSEA et Jeunes Agriculteurs tiennent à rappeler les engagements des agriculteurs français dans les démarches de progrès comme le Contrat de Solutions pour une trajectoire de progrès pour la protection des plantes, dans les programmes portés par EPITERRE, AGRIFAUNE et Réseau Biodiversité Pour les Abeilles, pour contribuer à la protection de la biodiversité et à la restauration des écosystèmes agricoles, ou encore à travers la nouvelle société FCAA pour valoriser les pratiques vertueuses qui favorisent le stockage du carbone.

Cependant, la FNSEA et Jeunes Agriculteurs expriment une forte inquiétude sur des objectifs juridiquement contraignants qui risqueraient de conduire les productions agricoles dans des impasses ou réduisant le potentiel de production alimentaire. D'ores et déjà, plusieurs productions sont confrontées à une absence de solutions de protection sanitaire, conduisant à leur régression au profit des importations (moutarde, lentille, fruits, légumes...). C'est inacceptable. De même, le règlement sur la protection de la Nature ne doit pas se traduire par la diminution de terres cultivées, ni la mise sous cloche de territoires entiers qui perdraient également leur vocation productrice.

Combiner protection de l'environnement et souveraineté alimentaire n'est plus une option mais une nécessité ! Les agriculteurs le savent et emploient déjà des efforts conséquents pour tenir les productions dans les territoires. Car si l'urgence alimentaire n'amoindrit en aucun cas l'urgence écologique, il serait inacceptable d'affaiblir notre potentiel de production, alors même que la question alimentaire est au cœur des enjeux européens et mondiaux.

C'est pourquoi il ne peut y avoir d'interdictions sans solutions. Les trajectoires de progrès doivent être soutenables, en renforçant la recherche pour disposer d'alternatives efficaces et favoriser les innovations. Il faut mobiliser des moyens d'accompagnement des agriculteurs et des filières et prévoir des calendriers réalistes pour des évolutions soutenables.

Enfin, la FNSEA et Jeunes Agriculteurs rappellent que nous sommes dans un marché ouvert au niveau international et que la Commission doit sans délai concrétiser la mise en œuvre de la réciprocité des normes. Nous devons donc réaliser de véritables études d'impact consolidées, intégrant les impacts de toutes les directives et règlements. Prendre en compte les soutenabilités des transitions est tout l'enjeu de la planification écologique au niveau français et du Green Deal au niveau européen. Cela nécessite d'étudier les impacts sur l'économie, l'emploi, la santé, l'environnement, le pouvoir d'achat, l'alimentation.

Le rôle de la production agricole européenne dans la géopolitique des approvisionnements, doit être mieux considéré, dans la suite des déclarations de la présidente de la commission, Ursula von der Leyen, sur la responsabilité de l'Europe dans l'approvisionnement alimentaire mondial. Ainsi, la FNSEA et Jeunes Agriculteurs demandent aux Parlementaires européens et au Conseil européen de se mobiliser pour parvenir à des règlements équilibrés pour des ambitions européennes soutenables.

Contacts presse :

FNSEA : Sabri Derradji – sabri.derradji@reseaufnsea.fr – 06 21 16 80 84

JEUNES AGRICULTEURS : Gaëtan Labardin – glabardin@jeunes-agriculteurs.fr – 07 86 22 90 67